

17.09.2019 - 09:04 Uhr

Un monitoring de la pauvreté à l'échelle nationale est nécessaire pour pouvoir lutter efficacement contre la pauvreté

Luzern (ots) -

Dans une motion, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture demande un monitoring régulier de la situation de la pauvreté en Suisse. Le Conseil des États examinera cet objet jeudi 19 septembre. Caritas Suisse appelle le Conseil des États à soutenir cette motion. Selon elle, les ré-sultats d'un monitoring à l'échelle de la Suisse sont un préalable essentiel à une lutte efficace contre la pauvreté.

Les derniers chiffres sur la pauvreté montrent que malgré la bonne conjoncture économique, la pauvreté progresse régulièrement en Suisse, de près de 10 % entre 2016 et 2017. 675 000 personnes sont en situation de pauvreté dans notre pays, soit plus de 8 % de la population. La pauvreté deviendra le défi socio-politique majeur du futur. Dans son rapport sur le Programme national de lutte contre la pauvreté 2014-2018, le Conseil fédéral a également souligné la nécessité d'agir. Dans le cadre de ce programme, la Confédération a même mis au point un modèle de monitoring de la pauvreté à l'échelle du pays. Il est d'autant plus incompréhensible que le Conseil fédéral ait décidé, à l'été 2018, de renoncer à un tel suivi et de réduire considérablement son apport financier.

Assurer un suivi de la pauvreté consiste à recueillir des données sur la situation en la matière dans toute la Suisse, sur la base des sources cantonales et nationales pertinentes, et à analyser l'évolution en temps opportun. Un relevé et une analyse systématiques sont un préalable essentiel à une lutte efficace contre la pauvreté. Ce n'est que grâce à de tels états des lieux qu'il sera possible de fixer des objectifs clairs de réduction de la pauvreté et d'élaborer des mesures appropriées pour améliorer la situation des personnes touchées par la pauvreté.

Pour plus d'informations :

Marianne Hochuli, responsable du Secteur Études, courriel mhochuli@caritas.ch, tél. 041 419 23 20

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000088/100832303 abgerufen werden.